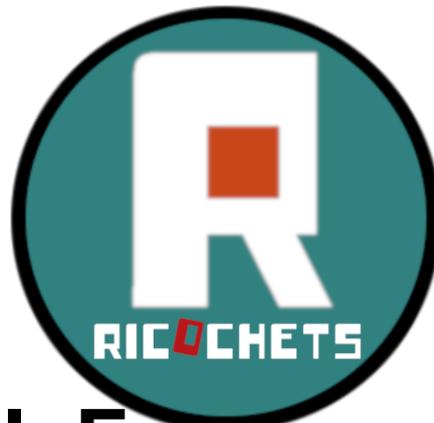


<https://www.ricochets.cc/Acte-XXII-France-Quelques-breves-sur-le-mouvement-de-revolte-des-samedis-13.html>



# Acte XXII, France : Quelques brèves sur le mouvement de révolte des samedis - 13 avril 2019

- Les Articles -  
Date de mise en ligne : lundi 15 avril 2019

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

Toulouse (Haute-Garonne) : la manif nationale des gilets jaunes laisse des traces...



« Pour l'acte XXII des Gilets jaunes, Toulouse a été choisie comme capitale de la contestation » (La Dépêche). Plusieurs milliers de personnes ont tenté d'arracher la rue aux flics et de s'attaquer à ce qu'ils protègent. Banques, agences d'interim et immobilières ont été éventrées, tout comme les panneaux publicitaires, incendiés pour certains. Comme c'était prévisible, il y a eu plusieurs heures d'affrontements avec la flicaille mais heureusement ça ne s'est pas arrêté là :

D'abord, c'est un algeco d'un chantier a cramé en début d'après-midi : « Les lacrymogènes ont fusé sur le chantier des futures ramblas. Et il a souffert. Tout comme les gendarmes mobiles et les policiers qui ont notamment essuyé des jets de pierres destinées aux travaux. Des pavés taille XXL qui ont volé au-dessus de la remorque des ouvriers totalement embrasée. Dans l'ordre : **voiture en feu rue Bellegarde, agence immobilière éventrée rue Bayard, même traitement pour une agence d'intérim de la rue Gabriel Péri et saccage des vitres du Crédit agricole non loin. Sans oublier les traditionnels feux de poubelles et une moto de police prise pour cible. Boulevard Carnot, JC Decaux pourra de nouveau réparer les arrêts de bus déjà vandalisés par le passé.** »

Le bordel a duré jusqu'aux alentours de 21 heures, d'après le journal local. La préfecture de Haute-Garonne indique ce dimanche midi que 21 personnes ont été blessées en urgence relative dont une force de l'ordre. 45 personnes ont été interpellées et 37 individus ont été interpellés dont 15 parce qu'elles avaient le visage dissimulé. 43 personnes ont été placées en gardes à vue.

La presse qui sert la soupe à cet ordre mortifère s'attendait au pire, et elle se félicite des multiples contrôles préventifs dès l'aube : « des contrôles préventifs ont été menés par les gendarmes à toutes les barrières de péage et en ville, les policiers n'ont eu de cesse de contrôler, fouiller pour mieux anticiper. Rue Alsace-Lorraine, un individu a notamment été arrêté en possession d'un marteau brise vitre. »





**Le Havre (Normandie)** : Saisir l'occasion de la manif régionale

Deux hommes ont été interpellés samedi après-midi au Havre (Seine-Maritime), dans le cadre de l'acte XXII des Gilets jaunes qui a rassemblé environ 650 personnes.

« L'un d'eux est un homme de 59 ans qui a été appréhendé vers 17h10 pour dégradations de bien public, en l'occurrence l'hôtel de police du Havre. Le quinquagénaire est soupçonné d'avoir brisé une baie vitrée du commissariat, boulevard de Strasbourg, au passage du défilé. Il lui est également reproché un feu de conteneur.

Le deuxième interpellé a été placé en garde à vue un peu plus tard pour outrage et incendie volontaire de poubelles.  
» (inforormandie.com, 13.04.2019)

**Paris** : quelques chiffres...

Le ministère de l'intérieur a annoncé qu'une fois de plus, un peu moins de 10.000 contrôles préventifs (9 473 exactement) ont été réalisés par les forces de l'ordre. A 18h30, la préfecture annonçait 27 personnes interpellées.

Ailleurs :

**A Bordeaux**, plus de 1000 personnes ont battu le pavé, avec quelques affrontements en fin de journée et six interpellations.

**A Montpellier**, 2000 personnes ont manifesté. « Au cours de la journée, les fourgons et les militaires ont interdit aux manifestants de progresser dans la gare SNCF Saint-Roch. Le trafic du tramway a été très perturbé par cette nouvelle mobilisation » (La Dépêche)

« **A Nancy**, malgré l'interdiction, quelques gilets jaunes ont réussi à accéder au centre-ville, certains en traversant des voies ferrées, et « le trafic SNCF de la gare de Nancy a été interrompu de 15H50 à 16H10 car des manifestants circulaient sur les voies », a indiqué la préfecture. Quatre personnes ont été interpellées et 42 ont écopé d'une amende de 135 euros pour participation à une manifestation interdite.

**A Lille**, le petit millier de manifestants a défilé sur un parcours alternatif en raison de l'interdiction de manifester dans le centre-ville. » (BFM TV, 13.04.2019)